

Conseil d'école 3ème trimestre : 27 juin 2017

Présents :

Enseignants : Mmes Seriot, Seppoloni, Grasset, Piat et Bochet

ATSEM : Mmes Brunier Géraldine, Gailla Catherine et Dufour Angélique

Municipalité : Biboud Gwenaëlle

Parents d'élèves : Mmes Charpin Julie, Amaral Virginie, Ruel Anne Lyse et M. Brumeau Cédric

DDEN : Mme Peyre (excusée)

Excusées : Mmes Simon et Peyre

Secrétaire de séance : Mme SERIOT

1°) Point sur la rentrée 2017

A la rentrée 2017, compte tenu des enfants actuellement dans l'école et des inscriptions, il devrait y avoir :

- 32 MS (2 nouveaux)
- 39 GS (3 nouveaux)
- 25 PS

Soit une moyenne de 24 enfants par classe.

Concernant les Grillons : il devrait y avoir : 23 PS, 26 MS et 21 GS

Les inscriptions ont débuté vacances de février mais ne sont pas clôturées : il pourrait donc y avoir des inscriptions pendant l'été qui seront répartis dans les écoles de manière à équilibrer les effectifs.

Organisation de la rentrée échelonnée : elle a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Lundi 4 septembre : les listes seront affichées le vendredi 1^{er} septembre

La matinée : rentrée d'une partie des grandes sections et des moyens le matin à 8h30 et la moitié des petites sections à 9h30

L'après-midi : rentrée des moyennes et des grandes sections à 13h35 et de l'autre moitié des petites sections à 14h30 (si retour à la semaine des 4 jours)

LES ENFANTS QUI VIENNENT LE MATIN NE REVIENNENT PAS L'APRES-MIDI !
(pas de cantine, ni de garderie le jour de la rentrée !)

Les **horaires et les rythmes scolaires** : en raison de la sortie du nouveau décret, le retour à la semaine à 4 jours est désormais possible sous dérogation avec signature du procès verbal soit en 2017 soit en 2018 : un questionnaire a été transmis aux parents de La Rochette afin d'avoir une idée de leurs préférences : il en est ressorti que 85% des parents ayant répondu souhaitent un retour à la semaine de 4 jours dont 90% dès la rentrée 2017. La raison principale invoquée est la fatigue de l'enfant.

Le conseil municipal a décidé de suivre l'avis des parents et a donc voté un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. L'école de La Neuve et la maternelle Des grillons ont également voté le retour à la semaine de 4 jours lors des conseils d'école.

Nous avons donc procédé au vote par les membres du conseil d'école de La Croisette :

- 10 voix pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017
- 0 abstention
- 0 voix contre

Les membres du conseil d'école ont également débattu au sujet des horaires et voté à l'unanimité (10 voix pour, 0 abstention et 0 contre) les horaires suivants :

- Matin : 8h25 à 11h40 (ouverture du portail à 8h15)
- Après-midi : 13h30 à 16h15 (ouverture du portail à 13h20)

Les NAP seront supprimées dans les écoles maternelles. Les enfants pourront donc aller directement à la garderie après les horaires scolaires (maintien de la garderie du matin et du soir et de la cantine). Concernant l'école élémentaire, une réflexion est en cours pour la mise en place d'une organisation similaire aux Nap qui serait mise en place parallèlement aux études surveillées (puis garderie).

Concernant le mercredi matin et après-midi, s'il n'y a pas école, ce ne sera plus la commune mais la communauté de communes qui devra décider de la mise en place d'un centre aéré et à quel endroit, ce qui n'est pas encore fait.

Les procès verbaux des 3 écoles et du conseil municipal seront transmis à l'inspection de l'Education nationale qui validera ou non les propositions de La Rochette lors d'une réunion le 4 juillet. Il n'est donc pas certain que nous puissions informer les parents des modalités de la rentrée avant les vacances scolaires, les informations seront transmises par la mairie (panneaux d'affichage, journaux...)

2°) Bilan des activités du 3^{ème}

- Sortie sportive : la mat s'éclate à Albertville le jeudi 22/06/2017 classes de PS-MS et de MS-GS
- Cycle piscine pour les classes de PS-MS et de MS-GS en juin
- Jeudi 4 mai : Bal à la découverte des cultures du monde : « hissez les voiles » de la compagnie Pierre Castellan au centre d'animation : 1 séance collective aux 2 écoles maternelles de La Rochette
- Animation « la vie des abeilles » : mardi 30 mai sur le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, des ruches, dégustation de miel par Jean-Paul Charpin :
- Sortie de fin d'année : nous sommes allés au cirque de St Même avec l'intervention d'un accompagnateur de montagne par classe (thème faune et flore) le 16 juin : nous avons fait une randonnée jusqu'à la cascade puis nous sommes allés dans la forêt, certaines classes ont fait un herbier et activité pêche.
- Séances escalades pour les classes de MS-GS
- Visite de la médiathèque le 20 juin par la classe des PS
- Fête de l'école le mercredi 28 juin

3°) Travaux Sécurité

Travaux réalisés :

- Pose d'un store dans la salle de réunion
- Installation de nouveaux jeux dans la cour de l'école

Travaux en attente :

- Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans : une étude est en cours pour la pose de préau avec toile tendue : la superficie était à déterminer pour la demande de devis (environ 50 m²), de même que le choix de l'emplacement mais cela n'est pas passé au budget de cette année : il faudra donc le remettre l'an prochain

- le portail de l'entrée : il faudrait installer un système sonore de manière à ce que les parents entendent le déclenchement de la porte au moment de l'ouverture
- Installer un interphone ou une sonnette au portillon des classes du haut car s'il n'y a personne en bas, il n'y a personne pour ouvrir le portail (la classe de Mme Piat possède déjà une sonnette en cas de besoin)
- Trouver des solutions lors des grosses chaleurs pour les classes du bâtiment du haut
- Protection sous les arbres : il était plutôt d'envisagé d'essayer de la résine drainante : en attente des décisions des services techniques
- Peindre la classe de Mme Piat et poser un store dans la salle de travail de Jacqueline Simon (les mesures ont été prises)
- Nous avons demandé au dernier conseil d'école d'installer un grillage de protection devant la garderie et le réfectoire : en cas de forte chaleur, il est impossible d'ouvrir pour aérer car cela donne directement sur le parking. De plus, les parents profitent que cela soit ouvert lors du ménage pour rentrer par là : le plan est à l'étude par les services techniques car il faut laisser un passage le long des places de parking
- Il faudrait résoudre le problème récurrent de wifi qui fonctionne très mal : à voir avec M. Devaux
- Traçage des jeux et des parcours de vélos : les plans avaient été donnés en mairie mais il semblerait que nous n'aurions que des marelles : nous en mettrons donc 3 et des parents se sont proposés pour réaliser le tracé de vélos si la mairie fournit la peinture : à voir si cela est réalisable ou non
- Rénover et repeindre le couloir des classes du haut et penser à la réfection de la gouttière qui provoque des infiltrations
- La rive de toit et l'avancée devant la classe de Mme Piat seront rénovées cet été

Sécurité :

- Alerte incendie : les 3 alertes réglementaires ont eu lieu comme chaque année et se sont passées dans de bonnes conditions
- Exercice de mise en sécurité : un second devra être réalisé à la rentrée

4°) Questions diverses

- Un grand merci aux parents investis dans l'association des Lutins pour les nombreuses manifestations qu'ils s'organisent afin de récolter de l'argent pour les enfants : La tombola a eu lieu le 10 mai et un vide grenier a été organisé sur le parking de l'école le 21 mai. L'argent récolté permet aux enfants de faire une sortie ou de faire venir des intervenants. Le bureau de l'association devra être renouvelé car beaucoup de parents ne seront plus là l'an prochain.
- Il est impératif de respecter l'emplacement réservé aux pompiers et de ne pas stationner (surtout en laissant le moteur allumé !) devant le portillon des classes du haut
- Les enfants nés entre le 1/01/2013 et le 30/06/2013 ont été vus par l'infirmière de la PMI les 10, 11 et 12 mai pour le bilan des 3 ans. Les autres enfants de PS seront vus l'an prochain par le nouveau médecin de PMI
- Sur les recommandations de l'inspecteur, il serait souhaitable qu'une personne soit à l'accueil du portail pour les entrées et sorties des enfants : cela semble difficile de prendre une Atsem dans les classes : il faudrait une personne de la mairie (15 minutes environ)

- Les « futurs » petits de la crèche sont venus visiter l'école le lundi 26 juin matin
- Des problèmes de température trop élevée dans le bâtiment du haut ont été signalés par les parents. Il est rappelé qu'il n'y a aucun texte de lois concernant les températures maximales ou minimales à avoir dans des classes et que tout a été fait par les enseignantes pendant la période de canicule : hydratation, moins d'activités sportives...). La mairie ne peut effectivement pas installer de climatisation car les locaux ne sont pas assez isolés : la solution de l'installation de ventilateurs dans les classes sera étudiée.
- Il est rappelé que les parents doivent impérativement accompagner les enfants devant chaque bâtiment et en aucun cas ne doivent les « lâcher » au portail !
- Nous tenons à remercier la mairie pour les budgets alloués chaque année aux écoles de La Rochette qui sont très conséquents.